

Avis de constitution

SOCIETE « DESTINY CORPORATE SARL »

Siège Abidjan Yopougon Ananeraie, Lot 1016, Ilot
38

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/06/2025, et enregistrés le 18/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DESTINY CORPORATE SARL »

Objet : -Commerce général, vente d'articles, vente de cultures vivrières et industrielles, tout autre activités commerciales, transport de personnes et de bien marchandises, vente de matériels de construction informatique et bureautiques, gestion de patrimoine immobilier, transfert d'argent, conception de site et logiciel, lavage automobile. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Ananeraie, Lot 1016, Ilot

Dirigeant(s) Mme DOUO PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04171 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52654/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

